

Je pourrais m'étendre beaucoup plus longuement sur la question du Proche-Orient, mais une fois encore le temps ne presse. Cependant, si le Canada, comme cela s'est déjà produit à deux reprises, peut user de son influence et de sa présence au Conseil de sécurité pour oeuvrer vers un règlement du conflit du Proche-Orient, alors nous en tirerons une grande satisfaction. Et je parle non seulement de tous ceux d'entre nous qui assument à cet égard une responsabilité directe, mais aussi de tous les Canadiens dont l'intérêt considérable pour cette région ne s'est jamais démenti pendant de longues années.

Au sein du Conseil, nous devons également traiter de l'adhésion aux Nations Unies de nouveaux membres. Au fil des ans, l'Organisation a connu une telle croissance qu'il reste bien peu de pays qui n'en sont pas membres. Parmi ces derniers se trouve la République démocratique du Viet-Nam. Le Canada estime que l'on devrait accorder au Viet-Nam l'autorisation de se joindre à cette grande famille des nations. En effet, depuis des années, nous avons toujours endossé le principe de l'universalité. Nous ne croyons pas que les Nations Unies devraient être un club composé uniquement de pays qui pensent la même chose. En fait, comme l'expérience l'a prouvé à quelques reprises, les exclusions ne font qu'envenimer les tensions dans certaines régions ou entre différentes idéologies du monde. C'est pourquoi, en vertu de ce même principe, nous favorisons le maintien de l'Afrique du Sud et d'Israël au sein de l'Assemblée. On peut donc s'attendre qu'au Conseil de sécurité nous continuerons à préconiser instamment l'admission des pays encore à l'extérieur des Nations Unies même si, je le répète, nous sommes loin d'être d'accord avec leur idéologie ou avec certains de leurs principes politiques fondamentaux. L'ONU ne sera efficace que si nous sommes disposés, à cette tribune, à entendre et à débattre des opinions contraires aux nôtres au lieu de passer notre temps à nous congratuler mutuellement